

Vers une France sous les caméras, fiction ou réalité ?

La « loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure » (*LOPPSI 2*), a été votée le 14 février, beau cadeau de St. Valentin des députés.

De quoi s'agit-il ? Cette loi est porteuse d'une avancée considérable dans la construction d'une société de la surveillance, du soupçon et de la peur.

Même si elle se présente comme un fourre-tout hétéroclite, sa logique est claire : il s'agit de renforcer, d'intégrer et de concentrer tous les instruments disponibles de fichage, de traçage et de contrôle social dont les gouvernants actuels sont sans cesse plus demandeurs.

C'est la multiplication des systèmes de vidéosurveillance, y compris désormais des manifestations, alors que toutes les expériences étrangères concluent à leur inefficacité dans la plupart des cas ; l'interconnexion des fichiers de police alors que la Cnil a établi que ces fichiers sont truffés d'erreurs ; le filtrage policier des sites Internet et la chasse aux internautes ; la création d'une justice virtuelle par la systématisation de la visioconférence pour les auditions de détenus ou d'étrangers en rétention administrative.

C'est surtout la légalisation des « mouchards électroniques » introduits dans les ordinateurs personnels à l'insu des citoyens espionnés. Et le super fichier « Périclès » pourra croiser tous les renseignements fournis par ces fichiers, par les puces téléphoniques, les factures de paiement en ligne, les numéros de pièces d'identité...

En plus s'ajoutent un couvre-feu pour les mineurs à partir de 13 ans, un nouveau contrat de responsabilité parentale renforçant la pénalisation des familles en difficulté, et la création d'une véritable milice policière accompagnée de l'élargissement des pouvoirs des polices municipales.

L'ensemble de la gauche s'oppose fermement à cette loi à l'Assemblée Nationale, les communistes en premier lieu dénoncent cette société de « Big Brothers », où les faits et gestes de chacun sont contrôlés, enregistrés et fichés.

À Aulnay Les élus communistes ont la même démarche. Concernant la vidéosurveillance nous souhaitons stopper son extension car son utilité n'est toujours pas démontrée, son coût est prohibitif, et les besoins en personnel dédiés seront autant en moins sur le terrain. Le système actuel doit faire l'objet d'un audit sur son coût et son efficacité.

Au sujet de la protection et de la vidéosurveillance des bâtiments publics, ces sujets doivent être examinés dans le cadre du débat budgétaire commencé au conseil municipal du 11 février.

Nous voulons une police municipale plus proche des Aulnaysiens, constituée de patrouilles à pied, employée à des horaires plus adaptés à la vie des citoyens et nous souhaitons qu'elle soit aussi désarmée.

La prévention, la sécurité et la répression forment le triptyque qui permet à chacun de vivre dans sa ville sans être stigmatisé.

La vidéosurveillance et les rôles de la police municipale doivent être débattus dans la population et au conseil municipal dans lequel nous prendrons toutes nos responsabilités.

Pour contacter les élus communistes : 01.48.79.44.49 - groupecommuniste@aulnay-sous-bois.com

Miguel Hernandez